

*Fiers d'être Ajacciens !
Fieri d'esse Aiaccini !*

LAURENT

MARCANGELI

Édito



Les 15 et 22 mars prochains, vous devrez élire votre nouveau conseil municipal et choisir votre maire.

Ce choix vous devrez le faire sur la base du bilan des six dernières années, dont vous avez pu prendre connaissance à travers le document qui détaille l'ensemble de nos réalisations et qui vous est parvenu en ce début d'année 2020. Vous avez pu constater que les engagements pris devant vous en 2014 ont été très largement tenus.

Les fondations sont là mais j'ai conscience que beaucoup reste à faire.

Au cours des six prochaines années, l'équipe que vous désignerez devra agir au quotidien tout en préparant l'avenir de la capitale de la Corse. De tous temps Ajaccio a su trouver un destin d'exception. C'est cette voie que je vous propose d'emprunter afin de conforter notre démarche. Ajaccio doit poursuivre son développement. Notre projet porte une ambition : rendre notre ville plus agréable à vivre, plus attractive, plus prospère. Pour cela, Ajaccio doit relever le défi écologique qui s'impose à notre génération.

La poursuite de nos actions d'aménagement, la façon dont nous envisageons le développement de notre ville, dans ses formes urbaines, dans ses fonctions de mobilité, dans le traitement des espaces publics, tous ces points devront être

appréhendés en tenant compte des enjeux environnementaux, préalable à toutes nos décisions. Ajaccio doit être une ville solidaire : un trop grand nombre de nos concitoyens rencontrent des difficultés liées à leur situation sociale et ressentent un sentiment d'isolement, voire d'exclusion.

C'est pourquoi l'humain sera au cœur de nos préoccupations et guidera nos actions : dans les réponses que nous devons apporter à votre quotidien, sur la qualité des services publics, sur l'habitat, sur la démocratie de proximité notamment, en continuant à vous associer aux grandes décisions qui concernent les projets d'envergure et essentiels au développement harmonieux et cohérent de notre territoire.

Car il s'agit bien de cela : quelle ville souhaitons-nous léguer à nos enfants ?

Ajaccio doit être fière de ce qu'elle est.

Elle possède une histoire et une identité, cette réalité nous engage. Pour porter cette aspiration, je souhaite mobiliser ce qui nous fédère toutes et tous : notre identité ajaccienne, notre fierté d'être ajaccien !

Valoriser notre patrimoine, s'inspirer de notre glorieux passé, diffuser et transmettre notre culture afin qu'Ajaccio reste fidèle à ce qu'elle a toujours été : une ville accueillante, ouverte sur la Méditerranée et le monde.

Le projet que nous vous proposons tient compte de ces exigences. Il est précis, réaliste et ambitieux ; en un mot : crédible.

Nous prenons l'engagement devant vous de réaliser chacune de ces propositions, avec la passion qui est la nôtre quand il s'agit de vous servir.

Ajacciennes, Ajacciens, faites le choix gagnant pour votre Ville, permettez à notre équipe de concrétiser ses projets et d'affirmer l'ambition d'Ajaccio d'être le moteur de notre île.

**Plus que jamais, soyons fiers d'être Ajacciens !
Più che mai, fieri d'esse Aiaccini !**

MA

SOMMAIRE

1
Environnement :
notre priorité
page 4

L'ENVIRONNEMENT

2
Développement
durable
page 8

3
Mobilité
et transports
page 14

4
Economie
page 18

5
Aménagement
du territoire
page 20

L'HUMAIN

6
Vivre ensemble
page 26

7
Sports & tourisme
page 30

8
Identité
page 32

L'IDENTITÉ

- . Patrimoine
- . Culture
- . Festivités
- . Vie des quartiers
- . Langue Corse
- . Napoléon

1 Protéger notre environnement : notre priorité

Les « défis environnementaux » dont nous débattons et dont nous avons peine à faire entendre les dangers il y a encore quelques années se sont très rapidement transformés en véritables menaces pour notre planète. Le réchauffement climatique, les conditions météorologiques extrêmes et l'urbanisation tendue provoquent de nouveaux problèmes que nous n'avons jamais rencontrés auparavant. Pour nous Ajacciens, la protection de l'environnement est la politique la plus urgente à mettre en oeuvre. C'est pourquoi nos priorités en matière d'environnement sont claires : il nous faut réduire nos déchets et optimiser leur recyclage, minimiser les émissions polluantes et développer des ressources énergétiques alternatives.

La Corse se trouve à un moment clé de sa transition énergétique

Un futur pour la centrale du Vazzio

Aujourd'hui, l'approvisionnement électrique de l'île est assuré, à parts égales, par les énergies renouvelables (l'hydroélectricité à 27% et dans une moindre mesure le photovoltaïque et l'éolien à 6%), les importations d'électricité de l'Italie Continentale et de la Sardaigne, mais aussi par des unités de production thermique, les centrales de Lucciana et du Vazzio.

La sécurisation de l'approvisionnement électrique du territoire a été rendue possible par la mise en oeuvre de grands chantiers décidés suite à la crise énergétique de 2005. Seul le renouvellement de la centrale électrique de la zone Ajaccienne n'a pas eu lieu sur la période...

Ainsi, permettre à la Corse de garantir sa sécurité d'approvisionnement en électricité passe par le renouvellement au plus tôt de l'outil de production d'électricité du Vazzio.

C'est pourquoi Laurent Marcangeli plaide, depuis 2013, auprès des plus hautes instances nationales, pour la conversion de cette centrale au fioul lourd vers l'utilisation du gaz naturel dans le cadre d'une transition énergétique évidente. Les intérêts sont multiples : améliorer la qualité de l'air, faire l'économie de plus de 200 000 tonnes de CO2 par an et distinguer ENFIN, les perspectives d'une plus grande stabilité des coûts d'approvisionnement en combustibles, leur pérennité et leur sécurité.

Ce nouvel équipement de production permettrait en toute logique, d'accompagner la transition de notre système électrique vers les objectifs de la « Loi de transition énergétique pour la croissance verte » de 2015...

Cet équipement permettrait surtout un gain environnemental immédiat.



Amélioration de la qualité de l'air

Notre projet pour 2020-2026 donne un nouvel écho à la tribune signée par Laurent Marcangeli en début d'été 2019, dans laquelle il sollicitait la tenue d'urgence d'une table-ronde des institutions locales compétentes, pour améliorer de manière significative la qualité de l'air dans le port d'Ajaccio. Un rapport du Ministère de l'Environnement, publié le 21 janvier dernier, conclut que la pollution particulaire causée par le transport maritime provoque chaque année 6000 décès prématurés en Méditerranée.

La pollution de l'air par les navires suscite de plus en plus d'inquiétudes, tandis que des solutions existent déjà, quand d'autres émergent. Le simple fait de choisir un carburant contenant moins de 0,1% de soufre permettrait de réduire les émissions de particules de 95%. Ces carburants sont disponibles depuis longtemps mais ne sont pas utilisés car beaucoup plus chers...

Fort heureusement, cette année, la législation évolue concernant les taux de soufre contenus dans les carburants. Dès 2021, les nouveaux navires devront également respecter les limites d'émissions d'oxydes d'azote. Pendant ce temps, des navires fonctionnent déjà à l'électricité en Norvège et en Chine...

Attention néanmoins de ne pas stigmatiser la navigation maritime : les polluants atmosphériques sont omniprésents. Ils sont d'ailleurs étroitement liés au changement climatique.

C'est à la demande de Laurent Marcangeli que se tiennent régulièrement, en Préfecture, des réunions sur les solutions concrètes et pérennes à apporter à la lutte contre la pollution des navires dans le Port d'Ajaccio.

Alors que faire ?

Nous faisons tous partie du problème. Les entreprises, les bâtiments publics et les ménages représentent environ la moitié de toutes les émissions de monoxyde de carbone. Mais cela signifie aussi que nous faisons tous partie de la solution.

En acceptant de petits changements à nos vies, chacun d'entre nous peut contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air :

- gérer ses déchets ;
- se déplacer avec conscience ;
- utiliser les transports en commun, faire du vélo ou marcher ;
- envisager de passer à un véhicule hybride ou électrique ;
- repenser sa consommation d'énergie...

Mais surtout, appeler au changement ! Appeler les dirigeants locaux à adopter des mesures concrètes et **soutenir les politiques qui renforcent les normes d'émissions dans les Ports.**

Laurent Marcangeli participe et suit de très près les premières mesures engagées par l'Etat suite à la publication de sa tribune «La pollution des navires dans le Port d'Ajaccio, ce n'est pas ma conception de l'économie bleue».

La prochaine mandature sera celle de la mise en application effective et concrète de ces réformes.

La Parata labélisée Grand Site de France

L'obtention du label « Grand Site de France » a permis de tracer les grandes lignes de notre projet 2020-2026 pour la Parata. Objectif : assurer la préservation paysagère et la gestion du site suivant les principes de développement durable.

Notre plan d'actions :

- Réaménager les chemins de promenade ;
- Protéger la promenade littorale de l'érosion marine ;
- Lancer un programme de végétalisation le long de la promenade et entre les aires de stationnement ;
- Lutter contre la prolifération des griffes de sorcière ;
- Mettre en place des suivis scientifiques « Natura 2000 » en lien avec la CAPA (observatoire photographique, mission ornithologique, mission botanique ;
- Pérenniser nos actions de sensibilisation à la pollution en mer et sur le littoral à destination du grand-public (ex Recycla Raid, Fête de la Nature, Journées nationales du Patrimoine...);
- Signer une convention avec l'Éducation Nationale pour concourir à la formation des citoyens à la compréhension de notre environnement ;
- Rénover le patrimoine bâti : Tour de la Parata, sémaphore, phare, tour de Castelluccio, la chapelle Saint-Antoine.



Déchets et propreté urbaine

Dans le cadre de la poursuite de la politique de généralisation du tri engagée depuis 2014 (+40%), la CAPA souhaite doter le territoire d'un outil novateur et indispensable.

Création d'une usine de tri et de valorisation des déchets

Au regard du déficit régional en matière d'infrastructures de traitement des déchets ménagers et assimilés, la CAPA et la Ville d'Ajaccio proposent, depuis 2015, à la Collectivité de Corse et à l'État, la création d'une nouvelle installation de traitement de type "Centre de Tri et Valorisation Mixte" sur la commune d'Ajaccio.

L'équipement serait dimensionné pour accueillir les déchets résiduels et les collectes sélectives des 4 intercommunalités du bassin Ouest Corse, représentant le tiers de la population régionale et une centaine de communes.

La CAPA a, d'ores et déjà, produit l'ensemble des études préalables à la réalisation de cet ouvrage. Le fonctionnement de cette installation permettra d'accompagner l'augmentation progressive des volumes de collecte sélective des matériaux recyclables et favorisera le développement local de nouvelles filières. L'équipement permettra également d'assurer la stabilisation des déchets résiduels destinés au stockage en ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux), afin d'en limiter les nuisances et le poids.

Montant des travaux : 25 M€

Calendrier :

Consultation pour la conception réalisation : **1^{er} semestre 2020**
Date prévisionnelle de livraison : **2024**

Créer une délégation
« Protection animale »
au sein du Conseil
municipal

Renforcement des moyens de la propreté urbaine

La Propreté Urbaine reste notre priorité absolue. Cette délégation est primordiale car elle a un impact visuel quotidien. Pour obtenir des résultats probants, c'est une organisation sans faille et des moyens financiers, humains et mécaniques colossaux qu'il faut déployer.

Les priorités pour cette prochaine mandature sont :

- Le vote d'un plan pluriannuel d'investissement de 2 M€ ;
- La création de nouveaux locaux pour le personnel (en cours) ;
- La mise en place d'équipes permanentes dans chaque quartier ou zone, afin que les agents soient reconnus et identifiés par les Ajacciens, au quotidien ; cette proximité retrouvée freinera les incivilités ;
- La création d'espaces dédiés aux chiens, avec des aires de jeux, des poubelles et distributeurs de sacs pour crottes. Concernant le centre-ville, nous déploierons encore plus de distributeurs et de petites poubelles car il n'est pas possible de créer ces espaces, faute de place ;
- L'installation de cendriers supplémentaires ;
- La mise en place de petits panneaux d'informations dans toute la ville concernant la PU avec des slogans forts, pour éveiller les consciences et responsabiliser encore d'avantage les citoyens ;
- Poursuivre notre politique de lutte contre les incivilités en sanctionnant les comportements irrespectueux sur le domaine public.

Propreté urbaine :
+ 2 millions d'€

Intégrer le bien-être animal dans la gestion municipale

Chiens errants, déjections, financement d'une fourrière... Les missions de la municipalité recouvrent des réalités très diverses dès lors que l'on parle d'animaux, domestiques ou sauvages.

Nos propositions pour 2020- 2026 :

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective ;
- Exclure de la commande publique l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif ;
- Poursuivre notre programme d'introduction de repas végétariens hebdomadaires dans les menus.

De manière générale, tendre vers une commande publique « 100 % produits non-testés sur les animaux » .

- Renforcer notre politique de stérilisation des chats errants, en partenariat avec les associations de protection animale ;
- Aménager des aires dédiées aux chiens ;
- Créer une fourrière animale en lien avec les associations de protection animale ;
- Attribuer une délégation « protection animale » à une(e) membre du conseil municipal, inclure la protection animale dans la politique de la ville et prévoir une ligne budgétaire dédiée ;
- Soutenir les actions de sensibilisation à l'éthique animale (communication, périscolaire, associations, etc.) ;
- Maintenir l'interdiction de l'installation des cirques avec des animaux sauvages.

2 Développement durable : penser la ville de demain

Plan de rénovation de l'éclairage public

La Ville d'Ajaccio s'est engagée dans un programme de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public. Il permettra, à terme, de remplacer 6000 points lumineux vétustes et énergivores ; les nouveaux luminaires seront plus efficaces et permettront de réduire d'environ 20% la quantité d'électricité consommée. Toutes les implantations des mâts supports de luminaires seront également repensées pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs.

Objectifs : faire des économies d'énergie, maîtriser notre consommation et mettre en sécurité notre réseau.

Rénovation énergétique des bâtiments publics

En juin 2019, la Banque des Territoires et la Ville d'Ajaccio ont signé une convention pour réduire l'impact énergétique des bâtiments publics sur l'environnement. Elle concerne 30 bâtiments, dont la moitié sont des crèches et des écoles. Les travaux se dérouleront pendant 4 ans.

Objectifs :

- un gain annuel de plus de 1 500 MWh et plus de 300 tonnes par an de CO₂ ;
- 100 000 € par an économisés.

Travaux hydrauliques

Vazzino

Afin d'améliorer la situation de ce quartier qui subit de fréquentes inondations, des travaux hydrauliques sont prévus dans le secteur :

- Recalibrage ponctuel des ravins du Vazzino, de la Salive et reprise du réseau dans la zone ;
- Aménagement de 2 bassins de rétention dans la zone inondable autour de la voie ferrée d'un volume respectif de 17 000 m³ et 35 000 m³ ;
- Création d'un bassin de traitement des eaux de 6 000 m².

Montant des travaux évalué à : 5,470 M€

Bassin de rétention Alzo di Leva

La réalisation du bassin de rétention paysager d'Alzo di Leva I (12 000m³) comprend le reprofilage de la rue Achille Peretti et du Chemin d'Alzo di Leva et la réalisation du bassin de rétention paysager Alzo di Leva III (11 000 m³).

Un chenal sera créé le long du boulevard Sebastianu Costa sur environ 120 m ainsi qu'un ouvrage de franchissement du Chemin d'Alzo di Leva.

Montant des travaux évalué à : 8,8 M€

Calendrier : travaux prévus entre 2021 et 2024

Noël Franchini

Des travaux de collecte et de traitement des réseaux pluviaux sont à l'étude, en amont des travaux d'aménagement qui devront être programmés par la Collectivité de Corse.

Bassin de rétention Peraldi

Le projet consiste en la création d'un bassin de rétention dans le quartier des Cannes pour un volume de 19 000 m³.

Ce bassin va assurer plusieurs fonctions :

- Hydraulique : collecte de l'ensemble des écoulements amont ;
- Paysager : ce bassin sera aménagé en parc urbain paysager, accessible au public avec un parcours sportif installé en périphérie.

Montant des travaux évalué à : 7,240 M€



47 tonnes de CO₂ économisés par an soit 47 allers-retours Paris-New York !

Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics

Suite à un audit énergétique mené sur 33 bâtiments, nous avons décidé de confier à un prestataire qualifié, la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux.

Les bâtiments concernés sont :

- Le Centre Technique Municipal ;
- Le Garage municipal ;
- Le groupe scolaire Saline 6 ;
- Le groupe scolaire Andria Fazzi ;
- Le groupe scolaire Saint-Jean ;
- Le groupe scolaire des Cannes ;
- Le groupe scolaire Pietralba ;
- Le gymnase Bozzi.

Si les premiers résultats sont confirmés, une surface de 1 108 m² de panneaux sera installée. La Ville pourra alors produire et consommer sa propre électricité. Ce choix permettra l'utilisation d'une source d'énergie propre dont Ajaccio bénéficie particulièrement : le soleil. D'après les premières estimations, l'ensemble des installations permettra à la commune de réaliser une économie annuelle de 47 tonnes de CO₂, ce qui représente 47 vols aller-retour Paris-New York par passager.

Montant des travaux évalué à : 372 611 €

Piétonisation de la ville génoise

Aujourd'hui, la plus grande partie de l'espace public en centre-ville est dédiée aux véhicules individuels. Une véritable réquisition de l'espace public qu'il nous faut réévaluer au bénéfice des piétons, c'est à dire redessiner les carrefours, élargir les trottoirs, installer du mobilier urbain pour un plus grand confort et surtout inverser la logique des années 1970 qui voulait asservir la ville à la voiture.

Offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du cœur de ville, redynamiser les parcours résidentiels, faciliter les mobilités douces, mettre en valeur le patrimoine en reliant la ville génoise à la Citadelle, soutenir l'activité commerciale... tels sont les objectifs du projet de piétonisation de la ville génoise d'Ajaccio. Mais avant tout, il s'agit là d'un enjeu de santé publique et de préservation de notre environnement (qualité de l'air).

Bien-sûr, pour savoir s'il est possible de donner la priorité à la marche à pied dans l'hyper centre-ville d'Ajaccio, le projet sera testé grandeur nature sur lors de journées d'expérimentation et les Ajacciens pourront donner leur avis sur le sujet lors de nombreux événements de concertations organisés à cet effet.

Les étapes du projet

- Étude urbaine : 9 mois. Ce premier volet doit proposer un scénario de piétonisation avec les actions connexes en termes de stationnements, de plans de circulation, d'offres de transport, actions foncières... Il comporte un important volet de concertation avec les résidents et les commerçants.
- Mission de maîtrise d'œuvre complète : 9 mois
- Travaux : 3 ans

Coûts de l'opération :

Étude urbaine : 233 394 €

Maîtrise d'œuvre : % selon montant des travaux estimés (entre **6,80%** et **6,20%**).

Montant des travaux évalué : entre **4** et **8 M€** selon les scénarii.

Cette opération est subordonnée aux financements prévus par l'Etat et la Collectivité de Corse.

Retrouver la plage Saint-François

Entre 2008 et 2018, le littoral du golfe d'Ajaccio a connu plusieurs coups de mer, provoquant de graves dégâts, un recul du trait de côte, et dans la baie de la Plage Saint François, une atteinte au soutènement de la voie littorale insérée dans le tréfonds de la plage. Cette plage est adossée à une infrastructure majeure, dont la gestion relève de la Collectivité de Corse et de la Ville d'Ajaccio.

Notre projet d'aménagement et de protection de la Plage Saint-François a pour but de rétablir l'équilibre morphologique de cette façade maritime du cœur de ville d'Ajaccio.

A défaut, cette plage, à court ou moyen terme, essorée de la quasi-totalité de son sable, n'offrira plus d'interface aux déferlements, impliquant une disparition de la plage, et par conséquent un impact irréversible au site historique de la Citadelle ; l'un des plus beaux points de vue de la ville sur la mer.

Ce projet écologiquement vertueux sera précédé d'une étude complète du fonctionnement de la baie de la plage Saint François, d'un état des lieux de la faune et la flore, du stock sableux... et bien sûr d'une évaluation de différentes solutions, de leurs impacts, de leurs gestions dans le temps, et se fixe pour objectifs de réduire l'impact des coups de mer et tempêtes en périodes d'automne et d'hiver et de préserver l'écosystème de la baie.

Piétonisation : le projet sera testé grandeur nature sur des journées d'expérimentation

Aménagement du site de l'Hôpital en ÉcoQuartier : reconnecter le centre-ville à la Miséricorde

La ville d'Ajaccio, au travers de la SPL Ametarra, s'apprête à devenir propriétaire des terrains de l'hôpital de la Miséricorde pour y réaliser une opération d'exception : un centre d'activités, un pôle d'échanges multimodal (lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports adaptés au centre-ville), du stationnement, des logements, des services et équipements et un parc urbain.

Le site de plus de 12 ha, à proximité directe du centre-ville, est caractérisé par une topographie très prononcée, qui offre des vues exceptionnelles sur le golfe d'Ajaccio. Aménager le site dans ces conditions, en facilitant les accès entre la ville haute résidentielle et la vieille ville, sera l'enjeu majeur du projet.

La labellisation « ÉcoQuartier », portée par le Ministère de la Cohésion des Territoires, est activée sur ce projet.

Nos objectifs sur cette opération : créer une réelle opportunité de retour de résidents dans le centre-ville ; offrir de nouvelles capacités de stationnement et de mobilité ; proposer de nouveaux espaces verts et poursuivre notre politique de reconnexion des quartiers.

Descriptif de l'opération :

À compter de 2020 :

- acquisition des terrains de l'hôpital,
- lancement des études techniques, environnementales et du concours d'urbanisme,
- Signature de la charte « EcoQuartier » et mise en place de la grande concertation publique.

Coûts de l'opération :

Études : 620 000 €

Montant des travaux évalué à : 20 M€

Un ascenseur urbain entre le cours Napoléon et le futur éco quartier de l'hôpital Miséricorde

Depuis le parc Cunéo, l'ascenseur rejoindra le cours Napoléon en débouchant sur l'impasse de Saint-Roch. Il sera installé derrière Saint-Roch et aura pour mission de gravir la paroi rocheuse d'une quarantaine de mètres jusqu'au parc Cunéo. L'idée étant de mettre "la ville à plat", en gommant la géographie fortement contraignante de ces lieux lorsqu'il s'agit de s'y déplacer. L'ascenseur sera suffisamment spacieux afin que l'on puisse y installer un vélo. Les objectifs sont de continuer à encourager les modes de déplacements doux en gommant les obstacles topographiques et désengorger le trafic automobile en centre-ville. Il s'agit de créer un vrai mode de transport en commun, en liaison directe avec les autres réseaux (bus, navettes) tout en offrant la priorité aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes.

Cette liaison douce et verte est un projet à forte valeur architecturale et urbaine : elle offrira des perspectives spectaculaires sur la Ville, la mer et la montagne.

Il s'agira de rester en cohérence avec la palette des matériaux et des végétaux des lieux afin de l'insérer harmonieusement dans le paysage. L'effet « îlot de chaleur » étant particulièrement prégnant sous le climat méditerranéen, le projet favorisera la conservation du couvert végétal existant en le renforçant et préférera la transparence des installations pour rester en liaison directe avec l'extérieur.

Cet équipement doit devenir un repère urbain, un phare dans la ville : sa mise en lumière est d'ailleurs envisagée.

Planning prévisionnel :

janvier 2020 : Démarrage des études préalables (maîtrise foncière, négociations, géo-techniques, études réglementaires, concertation publique, programme environnemental)

Décembre 2020 : livraison des études

Août 2023 : livraison du chantier, mise en service

L'ascenseur permettra de relier directement la Miséricorde (et son futur parking de 1000 places) au cours Napoléon (église Saint-Roch).

Solliciter la labélisation « ÉcoQuartier » auprès de l'État n'est pas obligatoire : c'est une véritable contrainte que nous imposons à nos projets, afin de répondre à tous les enjeux du développement durable et responsable de notre ville

Aménagement du Finosello en ÉcoQuartier

Lancé en décembre 2012, le label « ÉcoQuartier » répond à l'objectif fixé par la loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Notre projet au Finosello repose donc sur une Charte « ÉcoQuartier » qui répond à 20 engagements stricts et intangibles, au risque de se voir refuser la labélisation.

Notre projet :

Un ÉcoQuartier situé entre le chemin des écoliers et l'avenue Maréchal Lyautey au Finosello, rehaussé du nouveau Conservatoire régional de Musique, Danse et d'Art Dramatique Henri Tomasi.

Les objectifs :

Travailler en priorité sur la ville existante pour lutter contre l'étalement urbain. C'est tout un projet global qui va voir le jour :

- Cheminements piétons ;
- Jardin public (amphithéâtre de verdure) ;
- Stationnement privé (342 places) ;
- Parking public en sous-sol (120 places) ;
- commerces ;
- Équipements publics ;
- Logements (241).

Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels :

les arbres seront conservés sur l'avenue Maréchal Lyautey et une grande majorité sur le site. Ceux qui devront être supprimés seront ensuite replantés. En outre, 93% des espaces publics seront exclusivement piétons. Le projet s'intégrera harmonieusement dans la topographie et mettra en valeur les vues sur le paysage ainsi que les essences locales.



Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération : le site du Finosello, par sa densité, est propice à l'implantation d'un réseau de chaleur urbain (ex : Centrale géothermique de la ZAC de Clichy Les Batignolles qui produit 83% de ses besoins en chauffage pour les 3000 logements).

Mobiliser les citoyens : comme pour l'ensemble de nos projets, celui-ci est soumis à la concertation et participation des Ajacciens. Une maison du projet sera d'ailleurs installée directement sur le site.

Le Conservatoire, pièce maîtresse du projet, c'est :

- Une proposition architecturale de Rudy Ricciotti et d'Amélia Tavella ;
- Un auditorium de 200 places destiné aux concerts et représentations, avec un soin tout particulier apporté à l'acoustique ;
- Un bâtiment multifonctionnel pour les 600 élèves déjà scolarisés dans l'établissement ;
- 8 M€ d'investissement ;
- Une politique de revégétalisation de la ville : le bâtiment se calque sur la forme de son terrain, mais aussi de son ensoleillement et bénéficiera d'un toit terrasse végétalisé ;
- Un bâtiment qui porte le nom d'Henri Tomasi, dont l'une des partitions représentative de son œuvre se reflètera dans les brise-soleil ;
- L'hébergement de l'École de musique municipale.

Ce projet verra le jour sur la friche de l'ancien collège du Finosello

La Charte pourra notamment imposer des mesures de protection des racines en cas de chantier à proximité, réglementer les époques de tailles à respecter...

Une Charte de l'arbre en ville

Depuis quelques années, nous avons fait d'importants progrès, tant dans la conception que dans l'entretien des espaces verts, en direction d'une véritable gestion écologique de nos ressources. Néanmoins, il est aujourd'hui fondamental d'aller encore plus loin, en élaborant un document connu et reconnu des décideurs et de tous ceux qui interviennent sur notre patrimoine arboré (les concessionnaires de réseaux, les aménageurs, les promoteurs, les gestionnaires de lotissements et de zones d'activité, les architectes, les entreprises privées, les habitants, etc...). L'ambition est de rédiger une Charte qui définit des règles strictes et formalise des engagements forts concernant la préservation de nos arbres en ville, leur gestion, leur extension et leur enrichissement.

Ce document cadre se veut être un outil décisif et incontournable pour garantir la qualité du paysage urbain de demain. Il confirme également notre engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement d'Ajaccio.

Un verger d'amandiers bio à Castelluccio : planter 5600 arbres sur 20Ha

Toujours dans l'objectif de développer une agriculture vivrière ajaccienne bio et orientée vers les circuits courts, le Conseil Municipal sera sollicité pour approuver la signature d'une Convention avec la « Compagnie des Amandes » par laquelle elle sollicite la plantation de vergers d'amandiers sur du foncier communal, dans le secteur de Castelluccio, sur un modèle économique de commerce équitable, qui permet de rémunérer l'exploitant agricole dès la plantation et sans attendre la récolte, qui n'intervient que la 4^{ème} année.

Ces vergers seront conduits en Bio, certifiés « Haute Valeur Environnementale » (certification environnementale de niveau 3), sans herbicide, avec un système d'irrigation enterré très économe de la ressource en eau.

Au-delà, par cette initiative, nous préserverons et restaurerons les fonctionnalités du foncier communal en matière de biodiversité et de paysage et nous le valoriserons en créant de l'emploi agricole pérenne.

In fine ce projet a pour buts de :

- Réintroduire de la « Punta di Lisa », une espèce endémique qui n'est plus cultivée sur la commune d'Ajaccio ;
- Planter 5600 arbres sur une superficie d'environ 20 Ha ;



- Favoriser la biodiversité dans le cadre d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des agents pollinisateurs, certifiée « Haute Valeur Environnementale » ;
- Réduire la consommation en eau par des systèmes enterrés et pilotés par ordinateur ;
- Créer de l'emploi durable et non délocalisable autour d'une filière à forte valeur ajoutée ;
- Mettre en place un circuit court du producteur au consommateur, dans le cadre d'une certification « commerce équitable » ;
- Distribuer dans les cantines scolaires ou les restaurants de la ville,
- Créer un itinéraire pédagogique de visite du verger autour du thème de l'amande en Corse et de la culture bio ;
- Retrouver un paysage diversifié par la réintroduction de l'amandier, par ailleurs excellent pare-feu.

3 Mobilité & transports

Création de nouvelles pistes cyclables

Nous avons travaillé sur une "boucle vélo", en étroite collaboration avec l'association Vélocita.

4 garages à vélos entièrement sécurisés avec serrure digitale permettront bientôt aux cyclistes de les laisser en toute sécurité.

Le premier de ces garages fonctionne depuis plusieurs mois sur le parking de Saint-Joseph. Il accueille 12 vélos.

La création d'une véritable piste cyclable est d'ores-et-déjà programmée par la ville pour relier St-Joseph à la gare Abatucci : elle sera réalisée en 2020.

Un itinéraire à vocation plus touristique (INTENSE) est en train de se mettre en place à une plus grande échelle, de la Parata à l'aéroport, en passant par le site des Milleli. La CAPA a par ailleurs été lauréate en 2019 du plan « Vélo national ». En 2020, un Chef de projet dédié au développement de la pratique du vélo sera désigné, conformément à nos engagements inscrits à notre PDU (Plan de Déplacements Urbains).



Création d'un téléphérique et d'un parc à Saint-Joseph

À l'heure où le Pays Ajaccien se positionne en tête des intercommunalités les plus dynamiques en terme de démographie, la CAPA et la Ville d'Ajaccio ont fait le choix de réinventer les mobilités avec un projet innovant de téléphérique nommé «Angelo», qui sera construit d'ici 3 ans. Reliant Saint-Joseph à Mezzavia, ce futur équipement sera très efficace pour répondre au triple enjeu : environnemental, social et de santé publique. Sa construction permettra de restituer aux Ajacciens un espace de 8 hectares disponibles à Saint-Joseph et qui deviendra un parc, doté d'une aire de jeux, avec des sentiers pour se balader ou faire du vélo. À ce projet s'ajoute la création d'un parking relais situé à Saint-Joseph, point de départ du pôle multimodal permettant l'accès à divers moyens de transports tels que le téléphérique, le futur tram-train, la navette maritime, le vélo et le bus. Début 2019, la concertation publique de validation du projet, souhaitée par les élus et conforme à la loi, a été riche en recommandations. Place aujourd'hui, à la conception (1 an) et à la réalisation (2 ans) des mobilités de demain.

Le parc :

Réalisé sur la partie haute des terrains de Saint-Joseph, il maintiendra la végétation existante, tout en aménageant et sécurisant les déambulations. Accessible depuis une station intermédiaire du téléphérique, il sera équipé pour inciter à la promenade et aux loisirs...

Coût du téléphérique : 30 M€

Date de livraison : **fin 2024**

Coût du parc urbain : 2 M€

Date de livraison : **fin 2023**



Tram-train

Depuis près d'un demi-siècle, toutes les agglomérations connaissent un développement important de leur périphérie qui entraîne des besoins croissants en mobilité. Face à cette situation et dans un contexte de contraintes budgétaires, nous envisageons de mettre en place un nouveau système de transports en commun en site propre : un tram-train. Il s'agit d'utiliser la connexion du réseau existant des Chemins de fer de la Corse, de l'offrir aux passagers en liaison directe entre le centre-ville (la Gare) et la périphérie.

Offre complémentaire aux bus, réponse évidente aux embouteillages, l'idée est de créer 3 haltes ferroviaires. La première à Caldaniccia, la seconde à Saint-Joseph, la 3e aux Cannes, et d'augmenter la fréquence des trains. Ainsi, le train représentera la « colonne vertébrale » du futur réseau de transport collectif de l'agglomération. Aux heures de pointe, il s'agira d'offrir une desserte périurbaine toutes les 30 minutes, puis toutes les 20 minutes.

Respecter nos engagements pris dans le Plan de Déplacements Urbains

Et notamment les axes stratégiques fixés à cette occasion ! Un PDU est un document de planification de la politique de déplacement. Il propose une stratégie globale de maîtrise du trafic automobile en faveur du développement des transports en commun et de l'usage de la marche et du vélo, dans un objectif de réduction des nuisances environnementales, d'amélioration de la santé et de la sécurité, tout en renforçant la cohésion sociale et urbaine. Ainsi, il fixe sur l'ensemble du territoire du pays ajaccien, les orientations d'aménagement et de services pour les 10 années à venir, en collaboration avec les acteurs du territoire (Collectivité de Corse, autres communes...).

Objectif n° 1 : développer les modes actifs

En centre-ville d'Ajaccio :

- **réaliser les aménagements d'un « Parcours Bleu Piéton »** propice à la déambulation à pieds ;
- **favoriser l'usage du vélo** : créer une « boucle vélo », envisager la définition de doubles-sens cyclables, dans toutes les voies à sens unique, améliorer l'aménagement du parcours cyclable en cœur de ville en partenariat avec l'Association Velocità ; aménager 3 liaisons douces structurantes de moyenne distance (1. centre-ville d'Ajaccio - Mezzavia, 2. Caldaniccia - Baléone - Efficco, 3. Canal de la Gravona - centre-ville d'Ajaccio - gare de Mezzana). Il est également prévu de créer une « Maison du vélo » en centre-ville : prêt de vélos, atelier de réparation, stage découverte... Nous envisageons également de proposer une politique de subventionnement pour l'achat de vélo à assistance électrique et nous étudions l'opportunité de mettre en place un système de location de vélos en libre-service.

Créer une « boucle-vélo », mettre en place un système de location de vélo en libre-service, restructurer le réseau des bus, consolider les navettes maritimes...

Objectif 2 : déployer un réseau de transport collectifs adapté aux besoins

Bus : le réseau actuel doit bénéficier d'une **restructuration autour de 2 lignes fortes**, correspondant à l'actuelle « ligne 2 » scindée en 2 parties, proposant un niveau de service élevé, une navette de centre-ville à forte fréquence assurant une desserte des principaux pôles d'attractivité, ainsi que la gare ferroviaire, le port et un nouveau pôle d'échange à proximité de la place du Général De Gaulle, de lignes secondaires plus attractives en terme de temps de parcours, tout en proposant des tracés plus directs. Des dispositifs en faveur d'une amélioration des temps de parcours des bus par rapport à la voiture seront également mis en place.

Navettes maritimes : consolider le réseau.

Durant cette mandature, il sera important de définir les modalités d'évolution du service de la navette maritime Porticcio - Ajaccio Port Tino Rossi, tant au niveau de la tarification que sur le nombre de rotation... Il est également envisagé la mise en place d'une nouvelle liaison entre Ajaccio Port Tino Rossi et le quartier Saint-Joseph. Une autre étude technique sera lancée, afin de valider la possibilité de desserte de la route des Sanguinaires, dans l'objectif de créer une 3e liaison Ajaccio Port Tino Rossi - route des Sanguinaires.

Smart City - Territoire intelligent : cette action portera sur la mise en œuvre d'un ensemble de capteurs et caméras permettant **d'informer en temps réels les habitants sur les conditions de trafic**, les zones embouteillées et de connaître le taux de remplissage des parkings. Ces informations seront déployées sur 5 écrans grand format aux entrées de la ville et une dizaine d'écrans tactiles de plus petit format, afin d'informer les piétons sur les offres de transports en commun.

Objectif 3 : Optimiser la gestion du stationnement en centre-ville

Pour les véhicules particuliers

Plusieurs objectifs pour la mandature 2020-2026 :

- **Faciliter le stationnement des résidents** pour encourager le report modal (pour des trajets de moins de 3 km) ;
- **Faciliter l'accès aux visiteurs et chaland** qui dynamisent l'activité économique ;
- **Créer du stationnement résident dans les zones urbanisées denses** : l'aménagement de places dans des dents creuses entre les espaces bâtis, le réaménagement de parkings existants pour augmenter le nombre de places avec le recours à des innovations techniques, l'aménagement de nouveaux parkings (ex : la Galerie Napoléon), le développement d'applications mobiles, la modification des réglementations en faveur des résidents.

Objectif n°4 : réduire l'impact environnemental

- **Déploiement d'une flotte de véhicules «propres»**, adaptée aux besoins et de bornes de recharge électrique. Chaque autorité organisatrice de la mobilité s'engage à définir un plan de renouvellement de son parc de véhicules. Dans un premier temps, cela pourra concerner : les bus, les navettes maritimes. Une expérimentation d'un service de prêt de Vélos à Assistance Electrique (VAE) sera réalisée, ainsi qu'une politique de subventionnement pour l'achat de VAE par les entreprises, de l'acquisition de véhicules propres par les administrations

... objectifs de santé publique : favoriser l'alternative au « tout-voiture » et améliorer la qualité de l'air.

Voirie

Notre voirie a subi, avec le temps, des dégradations. Certains quartiers nécessitent d'ailleurs une requalification plus globale (confortement du Chemin de Torreta, voiries du Parc Berthault, élargissement d'Erbajola, réaménagement de la rue de l'Archipel, avenue Maréchal Lyautey...) sur laquelle nous prenons l'engagement d'agir lors de la mandature 2020-2026.

Quelques exemples de reprises d'enrobée prévues :

- Rue Frediani ;
- Rue Maréchal Ornano ;
- Rue Bonaparte ;
- Citadelle ;
- Place Foch ;
- Rue Stephanopoli ;
- Rue Miss Campbell ;
- Boulevard Sylvestre Marcaggi ;
- Chemin d'Aqualonga ;
- Rue des Tamaris ;
- Avenue Noël Franchini...

Quelques exemples de reprises de trottoirs prévues :

- Rue Fred Scamaroni ;
- Rue Nonce Benielli ;
- Avenue Napoléon III ;
- Carrefour del Pellegrino > boulevard Pompeani ;
- Avenue Maréchal Juin.

Stationnement

Création d'un parking Galerie Napoléon

La Galerie Napoléon, fermée depuis plusieurs années, est actuellement à la vente. En raison de sa superficie (2 500m²), de sa configuration et de sa position, ces locaux sont susceptibles d'être réaffectés à du stationnement. Nous nous positionnons donc pour acquérir l'ancienne galerie commerciale et la convertir en un nouveau parking municipal d'environ 70 places. Le projet, situé en hyper-centre d'Ajaccio, dans une aire en déficit de stationnements, permettrait d'améliorer la couverture de la zone commerciale du cours Napoléon et de la rue Fesch.

Calendrier d'exécution : entre 18 et 23 mois

Poursuite des travaux du parking Biancarello

Avec une soixantaine de places de stationnement dont 2 dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite et 2 espaces pour les 2 roues d'environ 15 places, le parking du chemin de Biancarello fait l'objet de travaux en vue d'améliorer le confort des usagers. A l'instar du parking du Loretto, les voies de circulation seront en enrobé et les places de stationnement en dalle gravillonnée. Les travaux ont commencé et se poursuivent. Le stationnement est bien entendu maintenu pendant toute leur durée et restera définitivement gratuit.

Un parking de 1000 places à l'hôpital

Il sera relié à un ascenseur urbain rejoignant le cours Napoléon. (Voir page 11 ÉcoQuartier de la Miséricorde).

2020 - 2026

**+1070 places
de stationnement
supplémentaires
en centre-ville**



**Téléphérique Angelo
et futur parc urbain
à Saint-Joseph**

4 Économie : Ajaccio territoire d'accueil des entreprises



Un bâtiment référence : la cité Grossetti

Une véritable agora méditerranéenne, consacrée au développement économique et numérique du territoire, qui réunira start-uppers, centre de formation, partenaires, entrepreneurs, artistes, makers, étudiants, cadres et salariés du privé et du public.

3 niveaux qui accueilleront :

- La pépinière et l'hôtel d'entreprises ;
- Les espaces partenaires ;
- Le pôle numérique.

Des espaces de coworking et de bureaux, un amphithéâtre, des salles de réunion, un showroom, un espace snacking/détente, une terrasse panoramique, encourageront l'échange et l'ouverture.

La cité Grossetti c'est :

- **2500 m² d'espaces modulables**, favorisant les synergies entrepreneuriales ;
- Une nouvelle identité du bâtiment, dans un quartier en mutation ;
- Un espace de travail et de collaboration préservant l'environnement et assurant le confort des occupants par une démarche Haute Qualité Environnementale et une performance énergétique niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Montant de l'investissement : 8,2 M€

Planning prévisionnel :

Date de livraison : **fin 2021**

**Poursuivre
notre politique
de soutien au commerce
de proximité**

**Accroître
la capacité d'accueil
du Port Charles Ornano,
le connecter à la ville
en réaménageant
le front de mer**

Ajaccio, territoire de l'économie verte et bleue

Ouverte à la fois sur une façade maritime et montagnarde importante, Ajaccio et le pays ajaccien disposent de nombreux atouts dans les domaines de l'économie maritime et de pleine nature. Les démarches initiées depuis 2014 devront être poursuivies :

- Miser sur le développement des activités nautiques et de pleine nature en accompagnant leur structuration et leur visibilité ;
- Mettre en valeur les atouts d'attractivité d'Ajaccio et du pays Ajaccien afin d'en faire des leviers de développement économique (sentiers patrimoniaux, sites remarquables, espaces naturels, etc.) ;
- Soutenir le développement des activités agricoles dans une logique de promotion des circuits courts, de valorisation et de préservation des savoir-faire locaux ;
- Finaliser la mise en œuvre des projets de développement du port Charles Ornano.

Ajaccio, territoire d'une redynamisation commerciale

Depuis 2015, la commune d'Ajaccio et la CAPA ont initié plusieurs actions afin d'appuyer le développement des activités commerciales et artisanales de proximité. Plusieurs études ont ainsi pu être menées afin d'établir un diagnostic fin, ainsi qu'une vision prospective. La nouvelle mandature verra la finalisation et la mise en œuvre effective de ces démarches notamment dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville » :

- Finaliser la mise en place d'un outil spécifique à la dynamisation commerciale du centre-ville, par la création d'un Office du commerce et de l'artisanat, qui pourra être l'opérateur d'actions collectives en matière de merchandising du centre-ville, de promotions d'outils et de solutions numériques, d'animations commerciales, etc....
- Achever la mise en place d'un outil d'acquisition et de gestion de cellules commerciales, afin de mieux maîtriser l'évolution du tissu commercial en centre-ville et de favoriser la variété des activités, notamment celles à fort pouvoir attractif pour le centre-ville ;
- Continuer à favoriser la visibilité des artisans d'arts régionaux en centre-ville et à faciliter leur installation autour de boutiques éphémères ou de manière plus pérenne ;
- Veiller davantage au respect des règles en matière d'urbanisme et d'occupation de l'espace public par les commerçants, dans une démarche de valorisation collective de l'espace public. À ce titre, la commune disposera des nouveaux leviers réglementaires introduit nouvellement par la loi afin notamment de veiller à la mise en application de la « Charte de qualité commerciale des espaces publics » déjà réalisée en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Faire de la dimension commerciale un sujet transversal aux politiques d'aménagement urbain, afin que les problématiques qui lui sont propres soient pleinement prises en compte dès la conception des projets.

Ajaccio territoire touristique

- Continuer à promouvoir Ajaccio et le territoire du pays ajaccien avec les acteurs économiques et institutionnels, afin de favoriser l'activité touristique en avant et après saison, en favorisant la création de courts séjours ;
- Renforcer la visibilité d'Ajaccio et du pays ajaccien auprès de clientèles cibles dans le cadre d'actions de promotion raisonnée ;
- Travailler avec les partenaires institutionnels, afin de mieux maîtriser les impacts du tourisme (croisière notamment) et ses évolutions sur l'activité économique de proximité et plus généralement sur la vie de la cité (logement, environnement, etc.).

5 Aménagement du territoire

Créer un nouveau quartier : la Citadelle

L'acquisition de la Citadelle est l'événement le plus marquant de ces dernières années et témoigne de notre priorité donnée à la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine.

Restituée aux Ajacciens le 4 juillet 2019 (elle appartenait jusqu'ici au Ministère des Armées), l'objectif est désormais de faire le bilan de la grande concertation publique qui s'est déroulée du 28 juin au 20 octobre 2019 et d'en recueillir des propositions concrètes d'aménagement, compatibles avec les exigences de préservation de ce site exceptionnel.

Calendrier 2020 :

Avril 2020 : Rédaction d'un « Pacte d'aménagement de la Citadelle » par le Comité technique et scientifique du projet, afin de synthétiser l'ensemble des exigences retenues. Ce comité est composé de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des Architectes des Bâtiments de France, des ingénieurs Ville-Capa et d'experts désignés.

Été 2020 :

Ouverture de la citadelle au public et proposition d'un programme d'animations culturelles.

Septembre 2020 :

- Lancement de la 2^{ème} phase de la grande concertation publique afin d'affiner les choix des Ajacciens.
- Définition du programme des premiers travaux à réaliser : dépollution, fouilles archéologiques, mise en sécurité des lieux, accès au site, restauration et mise en lumière des remparts, aménagement des espaces publics...

Coûts de l'opération :

Maîtrise d'œuvre : **460 000€**
Travaux espaces publics et accessibilité : **15 M€**
Dépollution : **1,8 M€**
Restauration des remparts : **2,7 M€**



Soigner le prestige du Cours Napoléon

Artère principale de notre cité, cette route territoriale est très dégradée, indigne de la capitale régionale, prolonge le Cours Prince Impérial et dessert le cœur de ville. Elle n'a pas fait l'objet de travaux depuis de nombreuses années et alors qu'elle connecte les principaux quartiers et lieux emblématiques d'Ajaccio.

Objectifs :

- Améliorer la sécurité de tous les usagers ;
- Planter de nouveaux arbres et diversifier les espèces végétales ;
- Favoriser les mobilités douces ;
- Mieux régler le stationnement et rénover les trottoirs ;
- Moderniser l'éclairage public ;
- Changer le mobilier urbain (bancs, garde-corps, potelets...)
- Traiter l'aménagement paysager des places publiques de l'artère (Piazzetta, Saint-Roch, Saint-Gabriel).

Consciente de ces enjeux, la Ville a d'ores et déjà entrepris la rénovation de l'église Saint-Roch et la réhabilitation de son parvis (reprise et élargissement du trottoir en pierres de taille). Le foncier appartient à la Collectivité de Corse mais la commune a décidé d'intervenir en vertu des pouvoirs de police du maire notamment sur le volet sûreté et commodité du passage dans les rues.

Coût de l'opération : 3,3 M€

Maîtrise d'œuvre : Ville d'Ajaccio

Calendrier :

Début des travaux : **2^{ème} semestre 2020**





Front de mer : une « Promenade à l'ajaccienne »

La ville d'Ajaccio bénéficie d'un littoral exceptionnel, en plein centre-ville.

Depuis l'entrée de ville à hauteur de Saint-Joseph jusqu'à aux Sanguinaires, ce sont plus de 18 kilomètres de côtes à aménager en promenade aux Ajacciens. Cet axe représente un enjeu environnemental majeur.

La création de cette Promenade doit répondre à trois ambitions :

- Protéger la ville d'épisodes climatiques majeurs ;
- Bénéficier d'une végétalisation dense, pour créer des écrans naturels face à un climat méditerranéen de plus en plus chaud ;
- Permettre d'accueillir piétons et vélos, pour une déambulation dans un espace protégé et agréable.

L'objectif est d'ouvrir la ville sur la mer, d'y créer un vaste espace public de qualité accessible à tous. Ce projet ne pourra aboutir qu'avec le concours de la Collectivité de Corse, propriétaire de l'intégralité du foncier. Souvent repris sous le terme de « fond de baie », sans qu'aucun aménagement n'y ait été ne serait-ce qu'envisagé, nous proposons concrètement de créer une Promenade, promesse d'un voyage botanique où la Méditerranée sera à l'honneur.

Ce projet fait le lien avec les travaux déjà réalisés sur une partie de la route des Sanguinaires dont la prochaine étape consistera à faire la jonction entre le rond-point de Santa Lina au Scudo.

Ce ruban vert, au-delà d'être une magnifique vitrine pour la ville, s'attachera à mettre en valeur l'histoire et le patrimoine d'Ajaccio. Son aménagement, incluant une voie piétonne et cyclable et des aires de jeux pour enfants, se prête facilement à un aménagement à dominante végétale, agrémenté de tables en bois pour passer de bons moments en famille.

Il s'agit là d'un geste fort au plan symbolique afin d'offrir un accès à la mer à des quartiers (les Cannes et les Salines notamment) qui, bien qu'étant très proches en ont été privés, faute d'aménagements.

La création de cette Promenade viendra finaliser les aménagements du Programme de Rénovation Urbaine.



Fin du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) des Cannes Salines

Démolition de la ruine Candia : constat de carence des propriétaires, véritable verrue dans le paysage urbain du quartier des Salines, ce bâtiment en ruine doit être démoli.

Planning prévisionnel :

Démolition de la ruine prévue en 2020

Passerelle et marché des Cannes

Ces travaux consistent à réaménager une friche située au cœur du quartier des Cannes et de le requalifier en véritable lieu de vie pour les habitants, avec la création d'un marché nommé « Agora couverte », permettant aussi d'accueillir des manifestations et de l'événementiel.

Cette opération intègre également la construction d'une passerelle piétonne, voie hors d'eau reliant la Maison de quartier des Cannes à l'espace public de l'Agora, dans une recherche permanente de mise en sécurité des personnes vis-à-vis du risque d'inondation très prégnant dans ce quartier.

Montant des travaux évalué à : 1,6 M€

Calendrier :

Fin des travaux prévue en octobre 2020

Métamorphoser la traversée de Mezzavia

Ces travaux concernent la section comprise entre le giratoire d'Acqualonga et le giratoire d'Afa, soit environ 700 m. Ils ont pour objectifs :

- D'améliorer la sécurité des usagers ;
- Fluidifier le trafic en entrée d'agglomération ;
- Organiser et réglementer le stationnement ;
- Favoriser l'accès aux commerces, aux services et administrations ;
- Redonner un caractère urbain à la voie.

Pour cela, sont prévus :

- La réalisation de nouveaux trottoirs accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite ;
- La création d'une piste cyclable à double sens de circulation ;
- La calibration de la chaussée et la création de stationnements ;
- Le remplacement de l'éclairage public et la réalisation d'espaces verts ;
- La pose d'un réseau d'eaux pluviales ;
- La création d'un parking et l'aménagement des espaces publics.

Montant des travaux évalué à : 3,85 M€

Voie verte des Sanguinaires

L'aménagement de la route des Sanguinaires se poursuit, depuis la plage du Trottel jusqu'au Grand site de la Parata. C'est une promenade de 10 km, favorisant les déplacements doux, rehaussé d'un programme de végétalisation ambitieux qui s'apprête à sortir de terre. 2 sections restent à produire :

- La tranche Scudo > Sanguinaires, qui prévoit des stationnements ;
- La tranche Albert 1er / Résidence des Iles.

Ces aménagements indispensables au développement du Pays Ajaccien nécessitent que la Collectivité de Corse prenne ENFIN en considération notre territoire

Prolonger la Rocade

Ces travaux sont un enjeu fondamental pour Ajaccio, afin de permettre le raccordement entre l'est et l'ouest de la ville et enfin, achever les travaux dits « de la Rocade ».

Ce projet prioritaire est pourtant repoussé par la Collectivité de Corse à 2026... pour seulement 1,1km de route à réaliser ! Étant entendu que les travaux liés au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du Loretto seront achevés en 2021, comme la Ville d'Ajaccio s'y était engagée...

Le projet :

Une voie nouvelle de 1.1 km, qui rejoint la RD 11 par un giratoire au niveau du Vittulo ; les études règlementaires (faune flore, loi sur l'eau, bruit) sont actuellement en cours.

Objectifs :

- Fluidifier le trafic de la Rocade ;
- Favoriser les liaisons EST/OUEST de la ville ;
- Développer les lignes de transport en commun.

Montant des travaux évalué à : 12 M€

+ 40 000 véhicules/jour entrent dans Ajaccio par le rond-point d'Aspretto : il est temps de doter la Capitale de la Corse d'infrastructures routières dignes de son rang (compétence de la Collectivité de Corse)

Désenclaver la Confinia 1

L'aménagement d'un nouvel accès à la Confinia 1, depuis la RD31, est prévu par la création de 2 giratoires et 83 m de voie.

Objectifs :

- Sécuriser l'accès au lotissement ;
- Supprimer le feu tricolore sur la RT22 (dit feu de la Confinia).

Créer une pénétrante EST

Le réaménagement de l'entrée de ville et sa desserte restent la priorité absolue pour Ajaccio et son agglomération. Le projet de pénétrante porté par la Collectivité de Corse doit aboutir. La Ville d'Ajaccio a régulièrement relancé la CDC et les services de l'État sur la création de ce nouvel axe routier qui doit être financé dans le cadre du Plan Exceptionnel d'Investissement

Caractéristiques du projet :

Création d'une voie nouvelle, entre Caldaniccia et le Stiletto avec :

- 1 voie de liaison à double sens ;
- De larges accotements.

Montant des travaux évalué à : 25 M€
Calendrier :

Le calendrier des travaux doit être précisé par la Collectivité de Corse

Créer une liaison routière Stiletto > Vazzio

Le projet consiste à créer une route nouvelle, reliant l'entrée de ville d'Ajaccio et le secteur du Stiletto. Il a été adopté par l'Assemblée de Corse dans son Schéma routier actualisé pour la période 2011-2021, en juin 2011. Cette nouvelle liaison routière de 3.1 km entre le quartier du Stiletto et l'entrée Sud de la Ville correspond à 9ha de surface. Le trafic attendu sur cet axe est de 7400 véhicules/jour.

Montant des travaux évalué à : 14,2 M€
Calendrier :

La Ville est toujours en attente d'un calendrier de la Collectivité de Corse...

Dès 2021, les problèmes hydrauliques de la Résidence des Îles seront résolus

Travaux en eau potable (Résidence des Îles et Résidence des Crêtes) et en assainissement (Route du Salario)

Notre projet :

Renforcer le réseau, dans le but d'augmenter les pressions délivrées, de s'affranchir des suppressions privés et d'assurer les conditions préalables nécessaires à la défense incendie. Le principe est d'augmenter la capacité de transit, en augmentant le diamètre, afin de limiter les pertes de charges. Cela se concrétise par la pose de canalisations supplémentaires acheminant l'eau du réservoir de Peraldi jusqu'à la zone concernée.

La CAPA a fait le choix de la pose d'une canalisation de diamètre 300 mm depuis les réservoirs de Peraldi, via l'avenue Nicolas Pietri, le boulevard Madame Mère puis la route des Sanguinaires. Des antennes secondaires seront ensuite positionnées sur les voies perpendiculaires pour assurer la desserte des immeubles concernés.

Montant des travaux évalué à : 2,5 M€
Calendrier :

Début des travaux : **septembre 2020**

Durée : **15 mois effectifs**

+ interruption pendant la période estivale



Livrer 300 logements sociaux / an

Donner la priorité à la réhabilitation des logements anciens plutôt qu'aux constructions nouvelles.

Logement & habitat

La Communauté d'Agglomération (CAPA) a initié plusieurs « Programmes Locaux de l'Habitat » (PLH) afin de quantifier le besoin de production nécessaire pour atteindre les objectifs de la Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), qui a porté à 25 % le taux de logements locatifs sociaux à atteindre en 2025.

Futur PLH

Le futur PLH aura pour enjeu de qualifier la production de logements.

Actions phares 2020-2026 :

- **Accompagner la réalisation d'au moins 500 logements sociaux.** La CAPA, la Ville d'Ajaccio et l'Office Foncier ont signé une convention cadre pour acquérir des terrains et immeubles bâtis, en vue d'y réaliser des logements accessibles aux ménages les plus modestes. Dans ce cadre, ont d'ores et déjà été acquis un immeuble rue Frediani et les anciens locaux de la Chambre d'agriculture avenue Noël Franchini ;
- **Poursuivre une politique volontariste en faveur du développement de l'offre de logement social :** 6,2 M€ de subventions ont été octroyées aux bailleurs sociaux, pour la réalisation de plus de 1500 logements ;
- **Mettre l'accent sur la réhabilitation du parc de logements existants au sein de l'Office Public de l'Habitat,** plutôt que sur la production neuve. C'est près de 12 M€ d'euros qui seront investis entre 2020 et 2022 pour 376 logements situés :
 - Résidence la Villette ;
 - Le Casone ;
 - Les Salines ;
 - Pietralba 1 ;
 - Les Pins ;
 - Parc Sainte-Lucie.

6 Vivre ensemble



Nous l'affirmons ici, les politiques qui réussiront le mieux la transition vers une « ville meilleure » (cadre de vie, place du végétal, circulation apaisée...) seront celles qui placeront l'humain au cœur de leur projet de transformation. Le respect de l'humain, de son environnement et de l'équilibre écologique sont au cœur de notre projet, depuis 2014 et encore plus aujourd'hui. Nous prenons ce temps indispensable pour écouter, faire émerger, devancer les besoins des Ajacciens, des usagers de notre institution et de nos visiteurs.

Un projet social ambitieux

Avec près de 88 000 habitants le territoire du pays Ajaccien est un territoire dynamique, en constante évolution. Aussi, nous avons construit un véritable projet social, feuille de route de notre action pour les 20 prochaines années, adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire (CAPA). Cet engagement écrit n'est dicté par aucune obligation réglementaire : c'est l'oeuvre de notre volonté d'agir, sans délai.

De 2014 à 2020 notre offre de services a doublé, pour répondre aux besoins croissants des habitants en matière d'accès aux droits et d'animation.

Nous avons renforcé nos dispositifs et outils d'aide et d'accompagnement : épicerie, boutique puériculture, cartes alimentaires, service social de location de véhicule, transport à la demande pour les séniors, création d'un pôle jeunesse... etc.

**Des actions concrètes :
une épicerie solidaire,
des cartes alimentaires,
un service social
de location de véhicule,
des transports
à la demande
pour les séniors...**

Notre objectif pour la mandature :

**Conforter notre offre de services
et innover pour répondre aux besoins des habitants**

- 1 En faveur des familles :**
 - En créant une cellule de veille et d'échanges, composée de l'ensemble des acteurs locaux du champ social, pour être aux côtés des familles les plus fragilisées et les accompagner dans leur quotidien ;
 - En multipliant les points d'appui pour être au plus près des habitants par des permanences délocalisées et de nouveaux points de distribution.
 - Par exemple, la boutique Puériculture comptera 4 adresses sur Ajaccio ;
 - En créant un « Café des parents », véritable lieu d'échanges autour de la parentalité.
- 2 En faveur de nos aînés :**
 - En poursuivant notre lutte contre l'isolement des personnes âgées, par la création d'un « Atelier des aînés » qui soutiendra des projets individuels ou collectifs favorisant le lien social ;
 - En proposant un « Café des aidants », pour soutenir ceux qui s'occupent d'un proche malade et qui ont besoin d'être épaulés, afin de favoriser le maintien à domicile.
- 3 En faveur de notre jeunesse :**
 - En impulsant des coopératives « Jeunesse de services » qui permettent à nos jeunes de s'initier à la gestion d'une entreprise démocratique et de développer leur esprit d'initiative. Au-delà de l'engagement qu'ils requièrent, ces dispositifs apportent une expérience aux jeunes, une occasion de se confronter à la réalité du marché de l'emploi et de construire un projet professionnel.
 - En favorisant la citoyenneté par la mise en place du futur « Conseil Citoyen jeunesse », qui bénéficiera de moyens dédiés et qui sera force de propositions pour le CIAS ;
 - En encourageant la pratique des sports innovants, par l'organisation d'événements thématiques sous l'égide des jeunes.

Un nouveau siège social pour le CIAS

Les services du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) sont aujourd'hui situés dans différents sites sur la commune d'Ajaccio. L'enjeu réside dans le regroupement géographique de l'ensemble des services.

Ainsi, la CAPA a acquis une parcelle au cœur du quartier Alban pour y construire un bâtiment qui sera dédié à l'accueil des services du CIAS du Pays Ajaccien et du public usager de cet établissement public. La situation centrale des futurs locaux présente le double avantage de la desserte par les services publics de transport et la proximité de l'hôtel communautaire.

Montant des travaux évalué à : 4,5 M€

Calendrier

Démarrage des travaux prévus : **1^{er} trimestre 2021**
Date de livraison : **décembre 2023**



Ajaccio
doit rester
une ville sûre

Sécurité : renforcer les moyens de la Police Municipale

En application des directives du maire, la Ville d'Ajaccio va poursuivre ses efforts pour assurer la sécurité à Ajaccio, (augmentation des patrouilles, de la vidéo-surveillance et des permanences). Nos propositions :

Des permanences de la police municipale dans les quartiers

Des agents municipaux qui investissent tous les secteurs de la ville grâce à des permanences : tel est l'un de nos objectifs. Les policiers municipaux en question auraient pour mission, entre autres, de sillonner leur secteur et de créer du lien avec la population et les commerçants. Ce travail de terrain, devrait également leur permettre de faire remonter rapidement toutes sortes de renseignements utiles auprès des services de la Ville, comme la fourrière ou la propreté urbaine par exemple.

Une vidéo-protection renforcée

Elle permet notamment d'identifier des flagrant-délits, des identifications et donc, doit être rapidement en mesure de contribuer aux interpellations et résolutions d'affaires. La sonorisation des caméras est à l'étude.

Poursuite du Programme d'Accessibilité des Bâtiments Communaux

Afin de faciliter l'accessibilité aux bâtiments municipaux à tous les usagers, qu'ils vivent un handicap temporaire ou permanent, la Ville met en œuvre, depuis 2014, son Programme d'accessibilité (200 000€ par an) : il prévoit des travaux tous les ans, dans des équipements aussi divers que des stades, des aires de jeux, des salles polyvalentes, des parcs, des maisons citoyennes, des écoles...

Emploi & insertion professionnelle, formation

Création d'une Réserve communale de Sécurité Civile ou d'un Comité intercommunal Feux de Forêt

L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le maire. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices sont régulièrement organisés par la mairie.

L'objectif de la création de la Réserve communale de sécurité civile est d'aider les équipes municipales en cas :

- de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts etc.),
- d'accidents industriels.

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Petite enfance

Nouvelle crèche

Nous prévoyons l'installation d'une nouvelle crèche derrière le stade Ange Casanova. Ce nouvel équipement comptera 20 nouvelles places d'accueil collectif municipal pour les enfants.

Regroupement de 2 crèches en une de 40 places à Pietralba (villa Serpaggi) + des places supplémentaires à la crèche Rundinella

Cette démarche complète nos actions en faveur de la diminution de la chaleur dans les écoles, notamment par la végétalisation des cours de récréation (programme intitulé « Une cour, un arbre »).

Création d'une aire de jeux au Scudo (ex FR3)

Les anciens locaux de France 3 Corse, situés au Scudo sur la route des Sanguinaires, ont été détruits en 2017. La ville d'Ajaccio, propriétaire du terrain, a financé l'opération pour sa démolition (265 000 euros). L'espace s'apprête désormais à être restitué aux Ajacciens sous la forme d'un jardin aménagé, avec des jeux pour enfants. Cet espace vert s'intégrera aux aménagements entrepris sur la route des Sanguinaires et une piste cyclable mènera jusqu'au nouveau site.

Des ateliers jardinage et toujours plus de bio dans les cantines

À l'heure de relancer la pépinière municipale, nous lui envisageons également des missions complémentaires et notamment la création d'une « zone potager », pour accueillir les enfants des écoles ajacciennes dans le cadre d'ateliers « jardinage ».

Objectifs :

- permettre au plus grand nombre d'élèves d'accéder aux bienfaits éducatifs, sociaux et environnementaux de l'agriculture urbaine.
- fournir directement les cantines en légumes issus de notre production et ainsi proposer des repas de qualité et composés de produits bio issus de filières (très !) courtes.

Nous avons décidé de doter Ajaccio d'une cuisine centrale municipale. Le projet : atteindre une capacité de 3000 repas par jour (minimum) pour approvisionner les écoles.

Création d'un nouveau groupe scolaire, rue Adolphe Landry

Ce nouvel établissement accueillera :

- 10 classes élémentaires pour 250 élèves ;
- 4 classes maternelles pour 100 élèves ;
- 2 plateaux sportifs de 1200 m² et 400 m² couverts ;
- 1 cantine ;
- Une bibliothèque, une salle informatique, un cabinet médical...

Montant des travaux évalué à : **7,3 M€**

7 Sports & tourisme

Sports

Création d'une base nautique et d'une piscine à l'eau de mer, place Miot

Dans le prolongement du réaménagement de la plage Saint-François, notre projet est de réaliser une base nautique en plein centre-ville, pour permettre un développement des activités nautiques à vocation locale et touristique ; le golfe d'Ajaccio est un « stade nautique » incomparable autorisant la pratique d'activités et ce, toute l'année.

Les éléments principaux de cette base nautique sont les suivants :

En espace bâti

- Une zone d'accueil, d'information et d'administration, des bureaux, une salle polyvalente, une salle de cours, une salle d'entraînement et de mise en forme...
- Une zone technique avec des ateliers pour les réparations, des salles de rangement et de stockage du matériel ;
- Une zone de sécurité avec une surveillance radio et une infirmerie.

En espace ouvert

- Une zone de parking pour les dériveurs, planches à voile, kayaks, avirons, bateaux de sécurité, matériels divers ;
- Une plateforme logistique pour les interventions lourdes de maintenance dans un périmètre clôturé ;
- Une zone de stationnement pour la desserte du bâtiment et la plateforme logistique.

Enfin, l'objectif est de parfaire cet équipement par la réalisation d'une piscine à l'eau de mer.

Soutien à la création d'une école de footy-volley et création d'une aire de jeu sur le site de l'EREA

Soutien à la création d'une école de cyclisme dans l'enceinte de l'ancien collège des Padules

L'aire bétonnée de l'ancien collège des Padules pourrait trouver un nouvel usage grâce à la création d'une piste de cyclisme d'environ 180 mètres de long sur 6 mètres de large.

La réalisation de ce projet, mené en collaboration avec l'Association Sportive Corsica Triathlon Club d'Ajaccio, permettrait non seulement la pratique du cyclisme sur route (au bénéfice des écoles de cyclisme, de triathlon...) mais également du roller et l'handisport.

Réalisation d'une installation sportive de plein air sur le terre-plein situé sous le collège Giovoni

Création d'un boulodrome couvert

Malgré un nombre important de licenciés, la ville d'Ajaccio ne possède pas de boulodrome. Dans le cadre de la désaffectation de l'ancien collège des Padules dont la ville est propriétaire d'une partie de l'emprise, il est prévu de réaliser des terrains de pétanque extérieurs (16 de dimension 12x3 m) et couverts dans l'ancien gymnase (10 de dimension 12x3 m).

Le coût du projet est estimé à environ 400 000 € (réhabilitation de l'ancien gymnase, du bureau et des WC).

Poursuivre notre programme de rénovation des équipements sportifs



Création du premier Musée national dédié à Napoléon et à la famille Bonaparte

Développement touristique d'Ajaccio et de son territoire :

Le programme événementiel porté par l'OIT et les services de la Ville d'Ajaccio a pour objectif de mettre en scène notre identité patrimoniale naturelle, historique et culturelle pour en faire un levier de différenciation touristique, d'attractivité et de développement économique. Ainsi, il est fondamental de revenir aux bases d'un tourisme voulu et partagé, faisant la part belle à l'émotion et à l'échange.

Forts des résultats obtenus de 2014 à 2020, le programme de la prochaine mandature redoublera de dynamisme et d'ambition.

La promesse que nous faisons aux Ajacciens est de propulser Ajaccio et son territoire au top des destinations touristiques authentiques, tout en préservant et améliorant notre qualité de vie.

Les actions phares :

Renforcer et étendre notre politique événementielle « 4 saisons »

L'objectif est de proposer un événement thématique à forte valeur ajoutée chaque saison. Exemples : "LUME, histoires lumineuses en Pays d'Ajaccio", ou "Le Pays d'Ajaccio fête le printemps" qui promeut l'âme de nos villages..

Intensifier nos partenariats avec les socioprofessionnels

Poursuivre notre connaissance des clientèles touristiques internationales

Exploitation des données issues de l'observatoire touristique interne de l'Office Intercommunal de Tourisme du Pays d'Ajaccio (OIT).

Connecter notre destination au monde

Grâce à l'activation d'une stratégie numérique associant la refonte du site Web de l'OIT ainsi que celle de ses réseaux sociaux

Faciliter l'accès à la destination

Formaliser un partenariat opérationnel avec Air Corsica, visant à caler des offres de transport sur la programmation événementielle de l'OIT.

Chaque année des nouveautés sont intégrées à nos programmes réguliers :

- Séances de **cinéma en plein air** (Journées napoléoniennes édition 2020)
- **Mappings monumentaux** et d'interactivité : L'édition de "LUME, histoires lumineuses en Pays d'Ajaccio" sera consacrée à la célébration de la mer Méditerranée et son influence sur notre culture insulaire et ajaccienne

8 Identité

La préservation
et la mise en valeur
de notre patrimoine
restent
une priorité

Patrimoine

L'enjeu pour nous est d'impulser une véritable attractivité de notre territoire, vectrice de développement économique et social, grâce à l'exceptionnelle richesse culturelle et patrimoniale d'Ajaccio.

Fin du réaménagement du Casone

La première phase presque terminée, c'est la deuxième étape du projet qui peut démarrer (700 000 €). Celle-ci consiste à réaménager le côté gauche de l'esplanade par des aires paysagères et à compléter les plantations déjà amorcées en phase 1. Ces travaux comprendront également une amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. Au total, 60 arbres supplémentaires et de très nombreux arbustes seront plantés.

Les étapes de la phase 2 :

- Réalisation des cheminements piétons périphériques en béton désactivé ;
- Plantation de 60 nouveaux arbres ;
- Réalisation d'un paillage décoratif dans la jardinière ;
- Plantation d'arbustes vivaces ;
- Aménagement de 3 grandes jardinières ;
- Création d'une pergola et d'une roseraie. Cet espace comprendra un point d'eau ;
- Achèvement du dallage ;
- Création d'un cheminement piéton et PMR continu depuis le cours Général Leclerc.



Réhabilitation et mise en valeur des Milelli

L'histoire de cette propriété mérite d'être mise en valeur et c'est pourquoi nous avons décidé d'hisser les Milelli parmi nos priorités patrimoniales. Cette bâtisse requiert une attention toute particulière, qui sera soumise au contrôle attentif des architectes des Bâtiments de France. Dès 2019, la Direction du Patrimoine de la Ville a entrepris des investigations et des relevés pour nourrir notre projet : le Comité Technique se réunira en début d'année 2020, pour définir les contours d'un projet viable, une fois sa rénovation effectuée.

Jonction entre le Palais Fesch et la Chapelle impériale

Dans le cadre de l'actualisation du projet scientifique et culturel du Palais Fesch, nous souhaitons intégrer la visite de la Chapelle impériale dans le parcours muséographique. Dans cette optique, la Chapelle Impériale sera accessible à partir de l'intérieur du musée et les activités pédagogiques se dérouleront dans les locaux au premier étage de la chapelle. Dans ce cadre, la salle polyvalente du RDC accueillera une vraie boutique pour le Musée.

Ainsi, dans une volonté conjugulée de répondre aux souhaits du cardinal Fesch et de faire aboutir des projets culturels longtemps abandonnés, un parcours de visite sera aménagé dans tous les espaces de circulation latéraux de la chapelle où seraient exposés, dans des vitrines et des meubles à tiroirs, les ornements liturgiques. Enfin, dans un souci de confort de visite, des bornes interactives seront également installées afin d'expliquer la construction de l'édifice, les collections présentées et l'histoire des membres de la famille impériale inhumés dans la chapelle. La Ville engagera les travaux dès 2020.

Doter la ville d'un CIAP

Dans le cadre de l'obtention du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » en 2013, nous nous sommes engagés à mener une politique ambitieuse en matière de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine.

Qu'est-ce qu'un CIAP ?

Un CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) est une plate-forme de correspondance, permettant de connecter les richesses patrimoniales avec leurs consommateurs potentiels. Que ce soit en termes d'identité du territoire ou de développement économique, il est l'outil rêvé pour inscrire les éléments du patrimoine dans un récit, les relier à la dynamisation du cœur de ville et ainsi en renforcer la visibilité et l'attrait touristique. Il est l'équipement qui permet de fédérer les acteurs culturels, économiques et touristiques du territoire. Pour être efficace, il doit être situé dans une zone au cœur des flux de population et des foyers culturels majeurs de la cité.

A cette fin, les travaux en cours dans l'ancienne maison d'Elisa permettront, à courts terme, l'ouverture de ce centre qui racontera toute l'histoire d'Ajaccio depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Il matérialisera ainsi le départ des différents parcours thématiques vers les autres sites patrimoniaux dont le baptistère San Ghjuvâ, ou la Citadelle.

Baptistère San Ghjuvâ

Conformément à l'importance fondamentale de ce site pour l'histoire d'Ajaccio, un projet architectural a été validé et permettra, très rapidement, la mise en valeur et l'ouverture au public du baptistère et d'une partie de la zone archéologique.

Musée Napoléonien de l'Hôtel de ville

Toujours plus soucieuse de mettre en valeur son patrimoine napoléonien et d'en faire un argument de développement économique, notre équipe s'est lancée, dès 2016, dans l'étude de faisabilité d'un véritable Musée dédiée à l'histoire et au fabuleux destin de la famille Bonaparte. Au cœur de l'Hôtel de Ville, le futur Musée Napoléonien se situera dans les salles d'apparat (actuel Salon napoléonien), autour de l'escalier d'honneur, ainsi qu'à l'entresol et dans une partie du rez-de-chaussée. La superficie estimée du projet est d'environ 1500m². Les visiteurs attendus seront bien évidemment les publics traditionnels des musées, mais aussi nos très nombreux visiteurs qui, en vacances à Ajaccio, chercheront en premier lieu à découvrir la famille de l'homme le plus connu du monde. Ils devront être portés, grâce à la technologie moderne, au sein de l'incroyable destinée de cet homme et de sa famille ajaccienne aux origines modestes.

La thématique choisie valorisera la dynastie des Bonaparte, depuis Charles-Marie et Letizia jusqu'au Prince impérial et à la mort de l'impératrice Eugénie en 1920, tout en mettant en lumière les règnes de Napoléon Ier et de Napoléon III. Le fil conducteur permettra de remonter à son émergence insulaire à la fin du Siècle des Lumières, de poursuivre jusqu'à son apothéose sous le premier Empire et de conclure par les jeux des alliances glorieuses sous le second Empire.

Restauration de la statuaire publique

Depuis la cour du Palais Fesch jusqu'au Casone, la ville est richement décorée de statues dédiées à Napoléon et sa famille qui ont d'ailleurs été intégrées dans des itinéraires de découverte pédestre et numérique entre 2016 et 2019. Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin en mêlant la restauration de ce patrimoine napoléonien à sa découverte. La plupart des statues ont été endommagées par le temps ou par le vandalisme et, quoiqu'il en soit, il est désormais un devoir impératif de les restaurer.

Le site du Casone fait office de projet précurseur puisqu'il est en cours de réhabilitation. Parmi ces endroits emblématiques de l'identité napoléonienne d'Ajaccio, les statues érigées sur la place Foch et la place du Diamant méritent une attention particulière.



Équipements culturels

La politique culturelle de la ville d'Ajaccio pour ce projet de mandature s'attachera à renforcer les axes initiés en 2014 avec une programmation à la fois diversifiée et exigeante, la volonté de renforcer l'accès à la culture pour tous, la mise en valeur de son action par le numérique notamment et enfin, en renforçant le rayonnement et l'attractivité de la Ville à l'échelon méditerranéen.

Construction du nouveau Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique Henri Tomasi

Le projet a été pensé pour s'intégrer dans le futur ÉcoQuartier (Cf. page 12). Il offrira un bâtiment multifonctionnel de 3 400 m² aux 600 élèves déjà scolarisés dans l'établissement et l'école de Musique municipale y sera également intégrée. Doté d'un auditorium de 200 places, à l'acoustique et aux possibilités scéniques et techniques dignes des plus grandes salles de spectacle, le conservatoire deviendra un outil de diffusion au service de la politique culturelle de la ville.

Surface : 3 200 m²

Calendrier :

Études : 2019
Chantier : 2020
Livraison : 2021
Coût travaux : 6,7 M€



Un théâtre pour Ajaccio

C'est une priorité pour la nouvelle mandature, dans le cadre de la labellisation d'un « Centre Dramatique National » et méditerranéen.

Plusieurs options sont étudiées par la Ville, qui pourrait opter pour un scénario par phasage avec la réalisation à terme de deux nouveaux équipements culturels qui fonctionneraient de manière complémentaire :

- À court terme, la rénovation du Théâtre Kallisté, avec la création d'un théâtre entre 200 et 250 places assises, dédié à la création contemporaine en théâtre et en danse.
- À moyen terme la réalisation d'un théâtre de 800 places assises, pour une programmation plus diversifiée et adaptée pour les concerts de musique. Ce nouveau lieu est envisagé dans le cadre de la rénovation de l'Empire (qui reste toutefois assujettie à de nombreuses contraintes techniques et dont le foncier appartient à des privés).

La labellisation « Centre dramatique national » : doter ENFIN la Corse d'un outil structurant pour la conception, la fabrication et la production des œuvres théâtrales, l'accès à des financements et favoriser le rayonnement de notre culture.

Création d'un nouveau lieu d'exposition dédié aux arts plastiques et visuels

La direction de la culture a pour projet de créer un nouveau lieu dédié au sein de la Chapelle Saint-Joseph propriété de la Mairie et située Rue Forcioli Conti, en plein cœur du centre-ville historique. D'une superficie d'environ 400 m² avec une hauteur sous plafond de plus de 5 mètres, ce lieu de culte n'est aujourd'hui plus consacré, et aura pour vocation de mieux valoriser l'accès aux arts plastiques et visuels. Plusieurs espaces seront prévus dont un espace d'exposition, des ateliers de travail mutualisés et des espaces de création.

Montant des travaux de rénovation : 800 000 €

Un centre de ressources musicales numérique au sein du futur conservatoire

Un centre de ressources numérique est un lieu de documentation musicale dématérialisée, utilisant des supports sur bornes mais aussi sur tablettes et outils numériques (smartphones, plateforme internet), c'est aussi un lieu d'information, d'autoformation, d'aide méthodologique et d'échanges. C'est un lieu où cohabitent ateliers d'apprentissage et de professionnalisation, conférences tout public, résidences d'artistes, cours et tutos dématérialisés, enregistrements multiples et hybrides.

Les objectifs :

- lutter contre la fracture numérique dans sa dimension culturelle ;
- accéder à une bibliothèque sonore dématérialisée et ses documents affiliés ;
- créer de la musique, ou de nouvelles formes musicales,
- enregistrer des morceaux dans un studio pour les amateurs mais aussi les professionnels ;
- apprendre à créer de la musique électronique du premier âge possible aux seniors.

Le Lazaret : un nouvel équipement municipal pour favoriser la diversité culturelle

Le Lazaret, un nouveau lieu culturel et patrimonial de la ville d'Ajaccio

En janvier 2020, la municipalité a adopté le principe d'une convention de donation des époux Ollandini, afin de faire de ce lieu culturel et patrimonial emblématique un nouvel outil de la ville d'Ajaccio.

Cette donation permettra à la Ville de devenir propriétaire du Lazaret ainsi que de nombreux objets mobiliers, mais aussi de pouvoir bénéficier des espaces dévolus aux manifestations (patio, cellules, bureau, loggia et des espaces dédiés à l'exposition Marc Petit) et d'y présenter des activités culturelles, muséales et artistiques. À terme, la Ville pourra jouir de l'intégralité des espaces.

Le projet

Dès que la Ville sera effectivement propriétaire, une programmation culturelle dédiée sera envisagée afin de faire vivre le lieu : résidences d'artistes, festivals, expositions, actions de médiation culturelle...

À terme, le Lazaret sera destiné à être « le Musée de la peinture de la Corse », dans un objectif de classement « Musée de France », à l'instar du Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts.





Création d'une mini-fanfare au sein de l'école de musique municipale

La fanfare municipale et les grognards représentent l'âme culturelle d'Ajaccio, un projet de création d'une mini-fanfare est envisagée, pour permettre à de jeunes musiciens d'assurer la relève et d'expérimenter de nouveaux répertoires.

Un « passeport culture » pour les jeunes Ajacciens

À la suite des rencontres de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle, des mesures concrètes seront proposées afin d'atteindre l'objectif de 100% de jeunes bénéficiaires. Un passeport « culture » sera délivré à tous les jeunes Ajacciens à partir de 6 ans (sensibilisation, ateliers de pratique, rencontres avec des artistes...).

Un festival dédié à la photographie de dimension internationale

Fort du succès de la première édition, cette nouvelle mandature sera l'occasion de pérenniser cet événement, dans le cadre d'une biennale et en faire un des temps forts de la vie culturelle ajaccienne. Son organisation sera renforcée dans le cadre de partenariats prestigieux (Rencontres d'Arles, Boutographies de Montpellier...) afin de découvrir des artistes de renom, d'accueillir un artiste en résidence et d'offrir aux artistes émergents la rencontre avec des professionnels.

Bourses d'accueil en résidence à destination d'artistes émergents

Afin de favoriser l'émergence de talents sur le territoire dans le domaine des arts plastiques et visuels, deux bourses d'accueil en résidence seront accordées par an, après un appel à candidatures et la sélection des candidats par un jury composé de professionnels.

Les deux artistes sélectionnés seront accueillis en résidence au sein de l'atelier d'artiste de la Ville, situé rue Fesch et se verront attribuer une bourse de 2 000 €. Une exposition sera organisée à la fin de la résidence.

Fonds d'aide à la création cinématographique

La Corse est devenue une terre de cinéma et d'accueil de tournages reconnue à l'échelon national, voire international. Force est de constater que sur l'ensemble des tournages de longs métrages de fiction, peu sont réalisés sur le territoire ajaccien.

Afin d'inscrire la Ville d'Ajaccio dans une démarche dynamique dans ce secteur, alors qu'elle bénéficie d'un patrimoine exceptionnel, qu'il soit naturel ou bâti, un fonds d'aide à la création cinématographique sera créé à hauteur de 50 000 € par an, afin de pouvoir soutenir l'écriture et la production d'1 à 3 projets par an.

Bibliothèques/médiathèques



Des bibliothèques et médiathèques toujours plus performantes

Quelques projets pour 2020-2026 :

- Changement de site pour la bibliothèque Sampiero ;
- Agrandissement de la médiathèque des Jardins de l'Empereur ;
- Création d'un nouvel accès pour la médiathèque Saint-Jean ;
- Relocalisation de la bibliothèque de Mezzavia ;

Création de cabanes à livres et déploiement sur toute la ville

Ces petites bibliothèques de rue seront positionnées sur la voie publique, et permettront aux usagers d'emprunter ou de donner librement et gratuitement des livres.

Les lieux sélectionnés répondent à un besoin d'investissement de lieux culturels car périphérique et complémentaire des médiathèques :

- Place Foch ;
- Place Abbatucci ;
- Place Miot (aire de jeu) ;
- Chapelle des Grecs (début Sanguinaires) ;
- Parata ;
- Casone (place Austerlitz) ;
- Jardins de l'Empereur (école) ;
- Loretto (aire de jeu) ;
- Milleli (jardins) ;
- Cannes-Paludes (bassin de rétention) ;
- Salines (école Simone Veil) ;
- Front de mer (aire de jeu bateau en bois) ;
- Pietralba - FR3 ;
- Ricanto (promenade front de mer) ;
- Mezzavia (aire de jeu face au stade).

Création d'un « bibliobus » pour desservir les quartiers éloignés des médiathèques

Il s'agit d'un véhicule aménagé pour servir de bibliothèque itinérante. Le principe est simple, un camion customisé se déplaçant de quartier de quartier. Ce n'est pas vous qui vous déplacez pour faire le plein de culture mais bien la culture qui vient à vous !

Seraient notamment concernés les quartiers tels que :

- Parc Berthault ;
- Albert 1er ;
- Résidence des Iles ;
- Sanguinaires ;
- Casteluccio ;
- Bodiccione ;
- Salines ;
- Aspretto ;
- Stiletto ;
- Le Vazzio.



Ajaccio crée l'événement :
Carnaval,
Journées Napoléoniennes,
Natale in Aiacciu,
City Trail Impérial...

Festivités

Rendez-vous en ville ! Ajaccio est une musique composée de rythmes et de mesures qui combinent sons et silences, temps forts et temps faibles, accélérations et ralentissements. Notre rôle est alors de travailler tel une sorte de chef d'orchestre, afin de faire cohabiter les rythmes de chacun, la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui se divertit...

La mandature 2020-2026 s'attachera à **maintenir nos grands temps événementiels**, asseoir leur réputation, locale, nationale, internationale pour certains, et à être encore meilleurs dans leur logistique et leur organisation.

Deux propositions de nouveaux événements s'inscrivent néanmoins dans notre démarche :

- **La Fête des quartiers ;**
- **Un événement environnemental en faveur de la préservation de notre littoral.**



Vie des quartiers

Maison de Quartier Saint-Jean

- Création d'un pôle accueil/permanence du centre social Saint-Jean, au RDC du HLM (ancien fleuriste) ;
- Remise en état du centre (salle polyvalente, salle de cours, cuisine, rideaux extérieurs défectueux, rampe d'accès pour les personnes âgées...);
- Création d'une permanence assistante sociale.

Maison de Quartier des Salines

- Création d'une antenne du centre social des Salines place Jean Casili ;
- Réaménagement de la grande salle avec l'installation de cloisons amovibles.

Maison de Quartier des Cannes

- Aménagement en clôture des espaces verts attenants dans le but d'établir des activités extérieures (possibilité de faire un chantier éducatif) ;
- Dispositif de Réussite Educative ;
- Extension du dispositif à de nouvelles écoles (Pietralba et Bodiccione) aux collèges Laetitia, Giovoni, Stiletto.

Jardins de l'Empereur

- Aide à la scolarité aux JDE en partenariat avec la Croix Rouge ;
- Poursuite des jardins familiaux;

Bodiccione

- Réaménagement du stade qui jouxte l'école Moulin : une partie dédiée au parc, l'autre en libre accès multisports ;
- Dynamisation de l'action associative menée dans le quartier.

Vazzio

- Assurance d'une présence sur ce quartier grâce à la médiation avec le public «jeune» et proposition d'activités socioculturelles ;
- Création d'une structure municipale sur ce secteur.

Maisons des Services Publics/Maisons des Services Au Public

- Installation de « Give box » ;
- Création d'une boutique solidaire (dans le local de Fanfan Salvini) ;
- Implantation d'une MSP à Pietralba.

Développement du service de la langue et de la culture Corse

Notre projet 2020 - 2026 a pour objectif de consolider les acquis tout en **étendant la compétence du service sur tout le territoire de la CAPA**, qui comprend 9 communes en plus d'Ajaccio et 88 000 habitants.

Les actions emblématiques du service en direction des tous petits, actions dont la pertinence et l'efficacité sont reconnues par tous les acteurs du développement de la langue corse dans l'île.

Pour permettre la réalisation de ce projet, le service langue et culture corses doit être renforcé sur trois axes :

- 1 Désignation d'un animateur chargé de la promotion de la culture** traditionnelle de notre île, à travers la musique, les écrits, les jeux auprès de notre jeunesse.
- 2 Désignation d'un agent chargé de dynamiser et de moderniser les moyens de communication existants ;** le site « Parlami Corsu », qui attire chaque année plus de 120 000 utilisateurs avec 1.6 millions de pages vues, constitue notamment un vecteur au remarquable potentiel. Son optimisation doit lui permettre de devenir, encore plus qu'aujourd'hui, un site emblématique pour la promotion de la langue.
- 3 Désignation d'un agent chargé d'assurer la coordination administrative et linguistique** des besoins exprimés par les communes de la CAPA. La mise en place et le suivi de la charte de la langue corse au sein de ces communes sera une priorité. La valorisation du patrimoine rural pourra également être l'objet d'une attention particulière par le biais notamment de productions et de traductions de textes en collaboration avec les acteurs culturels et scientifiques qui oeuvrent sur le territoire.

Ancrer la marque Napoléon

2019 a vu la célébration du 250E anniversaire de la naissance de Napoléon Bonaparte, ponctuant une mandature qui a enfin permis à Ajaccio de prendre toute la dimension d'une ville impériale. L'objectif désormais est de conforter cette dynamique et accroître nos retombées au niveau national et international. 2021 sera une année exceptionnelle : l'occasion pour Ajaccio de commémorer le bicentenaire de la mort de Napoléon.

Le projet phare à venir :

- Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts de la Ville d'Ajaccio présentera **une exposition temporaire intitulée « Napoléon, la Légende »** du 30 juin au 4 octobre 2021. Dès le début de son extraordinaire ascension, Napoléon s'est forgé de lui-même une image publique dont bien des facettes ont alimenté le mythe ; plus tard, au-delà de l'existence de l'homme, le mythe s'est transformé en légende. Une floraison d'œuvres accompagne cette légende, témoignant d'abord de l'envergure humaine, politique et historique du héros. L'exposition présentera environ 130 œuvres.



Fiers d'être Ajacciens ! Fieri d'esse Aiaccini !

1 - LAURENT MARCANGELI
2 - CAROLINE CORTICCHIATO
3 - STEPHANE SBRAGGIA
4 - ROSE-MARIE OTTAVY-SARROLA
5 - STEPHANE VANNUCCI
6 - CHRISTELLE COMBETTE
7 - CHARLES-NOEL VOGLIMACCI
8 - NICOLE OTTAVY
9 - JEAN-PIERRE ARESU
10 - MARIE-ANTOINETTE SANTONI-BRUNELLI
11 - DAVID FRAU
12 - SIMONE GUERRINI
13 - CHRISTOPHE MONDOLONI
14 - ANNIE COSTA-NIVAGGIOLI
15 - BASILIU MORETTI
16 - MURIEL PIERA
17 - PIERRE PUGLIESI

18 - ANNIE SICHI
19 - JACQUES BILLARD
20 - AURELIA MASSEI
21 - PHILIPPE KERVELLA
22 - EMMANUELLE VILLANOVA
23 - CHRISTIAN BACCI
24 - LAETITIA MAROCCU
25 - JEAN-FRANÇOIS LUCCIONI
26 - MARIE-NOELLE NADAL
27 - JEAN-PIERRE SOLLACARO
28 - CAMILLE BERNARD
29 - SEBASTIEN DELIPERI
30 - ISABELLE JEANNE
31 - ALEXANDRE FARINA
32 - ISABELLE FALCHI
33 - PIERRE-LAURENT AUDISIO
34 - MARIE-FRANÇOISE GAFFORY-FAU

35 - PAUL MANCINI
36 - DANIELLE FLAMENCOURT
37 - ALAIN NICOLAI
38 - MARINE SCHINTO
39 - DOMINIQUE CARLOTTI
40 - MARINE PONZEVERA
41 - ANTOINE CUTTOLI
42 - GINOUS LESUEUR
43 - ANTOINE CASANOVA
44 - ANNE-MARIE D'ORNANO
45 - JOSEPH FORCIOLI
46 - MARINA GIOCANTI
47 - PIERRE CANGIONI
48 - AGHITELLA PIETRI-MISTRE
49 - JEAN-JACQUES FERRARA

Rencontrez-nous



Permanence de campagne :
45, cours Napoléon
20000 Ajaccio

Informez-vous
www-ajaccio-lemouvement.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



et toujours à votre écoute
04 95 25 96 19

Prochain rendez-vous :

Jeudi 12 mars 2020 à 18H00

Meeting : 1^{er} tour

Chapiteau - Place Miot



#FiersDetreAjacciens #FieriDesseAiaccini